



**MINISTRE DES MINES**

*Le Ministre*

**ARRETE MINISTERIEL N° .....0200/CAB.MIN/MINES/01/2016 DU 10 MAY 2016**  
**PORTANT REFUS DE RENOUELEMENT**  
**DU PERMIS DE RECHERCHES N° 3096**  
**DE LA SOCIETE BITMAK COMPANY SARL**

---

---

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littéra f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10 et 62 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement minier, notamment ses articles 125 à 130 ;

Vu, telle que modifiée et complétée à ce jour, l'Ordonnance n° 014/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères spécialement son article 1<sup>er</sup> B point 19 ;

Considérant la demande de renouvellement n° **3444** introduite par la **Société BITMAK COMPANY Sarl**, en date du 06 juillet 2010 et les pièces requises y jointes ;

**Considérant que le dossier de renouvellement a été introduit en dehors du délai légal ;**

Sur avis défavorable du Cadastre Minier ;



## ARRETE :

### Article 1<sup>er</sup> :

Il est refusé, le renouvellement du Permis de Recherches n° 3096 attribution à la Société **BITMAK COMPANY Sarl**, ayant son siège social sis avenue Ngongo-Lutete, n° 01, à Kinshasa/Gombe.

### Article 2 :

La Société **BITMAK COMPANY Sarl** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

### Article 3 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 mai 2016

**Martin KABWELULU**

#### Ampliations :

Cabinet du Président de la République	1
Cabinet du Premier Ministre	1
Cabinet du Ministre des Mines	2
Secrétaire Général des Mines	1
Cadastre Minier	1
CTCPM	1
SAESSCAM	1
Direction des Mines	1
Direction de Géologie	1
Direction des Investigations	1
Direction de Protec. de l'Environ	1
Div. Provinc. des Mines et Géologie du ressort	1
Société <b>BITMAK COMPANY Sarl</b>	1
	13